



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho de los Negocios
Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

LES DIPLÔMES DE SPÉCIALITÉ ET CERTIFICATS EN DROIT OHADA

Questions - Réponses

1- Question

Quels sont les diplômes de spécialité et certificats ouverts ?

Réponse

Les formations ouvertes en 2026 sont :

- Un Diplôme de spécialité en Gouvernance des entreprises option Administration des Entreprises (**DSGE-AE**) ;
- Un Diplôme de spécialité en Procédures OHADA option Procédures d'Exécution (**DSPO-PE**) ;
- Un Certificat en Arbitrage OHADA (**CAO**) ; et
- Un Certificat en Médiation OHADA (**CMO**).

2- Question

Quelle est la durée des cours ?

Réponse

Les formations sont prévues pour un ensemble de 60 crédits soit **1200 heures** pour les **Diplômes de spécialité** et pour un ensemble de 30 crédits soit **600 heures** pour les **Certificats**.

Calendrier pédagogique :

Dépôt des demandes d'inscription	1 ^{er} février au 31 mai 2026
Démarrage des cours préparatoires "Apprentissage dans l'environnement numérique de formation (ENF) de l'ERSUMA" CAO ; CMO ; DSGE-AE & DSPO- PE	1 ^{er} septembre 2026
Démarrage des enseignements CAO et CMO	14 septembre 2026
Démarrage des enseignements DSGE-AE & DSPO- PE	28 septembre 2026
Fin de l'année académique	28 mai 2027 pour les CAO et CMO
	09 juillet 2027 pour les DSGE-AE et DSPO-PE
Cérémonie officielle de remise des diplômes en 2027	Au siège de l'ERSUMA à Porto-Novo (Bénin)

3- Question

Les horaires de cours sont-ils adaptés pour nous les professionnels ?

Réponse

Les cours se déroulent les soirs à la fin des heures ouvrables de la journée. Ils débutent à 18h GMT et finissent à 21h GMT. Les modules et vidéos d'enregistrement des cours seront disponibles sur la plateforme afin d'être consultés en différé.

4- Question

Les cours peuvent-ils être suivis uniquement à distance ?

Réponse

Les cours magistraux se déroulent en ligne. Oui, les cours des Diplômes de spécialité et des Certificats OHADA peuvent donc être suivis à distance.

Au terme des cours magistraux, **les auditeurs en certificat (CAO et CMO) devront prévoir un séjour présentiel d'une (01) semaine au plus au Siège de la CCJA à Abidjan** pour la soutenance du rapport de fin de formation et autres activités pratiques de simulation.

5- Question

Dois-je jouir du statut d'étudiant et avoir une carte d'étudiant valide pour bénéficier du tarif étudiant ?

Réponse

Oui, le tarif étudiant est au bénéfice des étudiants en cours de formation. Le statut d'étudiant se prouve par une carte d'étudiant en cours de validité au moment de l'inscription aux DS ou aux Certificats. Seuls les étudiants n'exerçant pas simultanément une activité professionnelle bénéficient du statut étudiant pour le paiement des frais de formation.

6- Question

Quels sont les modules de cours des DS et du Certificat

Réponse

Le Diplôme de spécialité en Gouvernance des entreprises option administration des entreprises (**DSGE-AE**) et le Diplôme de spécialité en Procédures OHADA option procédures d'exécution (**DSPO-PE**) comprennent, d'une part, les cours magistraux et pratiques en gouvernance, administration, stratégie de communication en entreprise, en procédures d'exécution OHADA sur meuble et sur immeubles, et d'autre part, les modules de méthodologie de la recherche, de rédaction et de soutenance de mémoire, rapport ou dossier.

Les Certificats en **Arbitrage** et en **Médiation OHADA** comprennent, d'une part, les cours magistraux et pratiques en convention d'arbitrage, accord de médiation, procédures arbitrales et de médiation, processus et management d'un centre d'arbitrage et de médiation et, d'autre part, les modules de méthodologie de la recherche, de rédaction et de soutenance de rapport ou dossier de fin de formation.

7- Question

Quel est le diplôme d'entrée dans les DSC?

Réponse

Pour entrer dans les Certificat OHADA de l'ERSUMA, il faut être titulaire d'au moins une licence en Droit ou dans tout autre domaine jugé équivalent.

L'entrée en Diplôme de spécialité OHADA est ouverte aux titulaires d'un diplôme de master en Droit ou dans tout autre domaine jugé équivalent.

8- Question

Quels sont les débouchés des DSC ?

Réponse

L'auditeur, au terme de chaque cursus, acquiert des aptitudes et des compétences professionnelles pratiques pouvant lui permettre de travailler dans les corps de métiers que lui offre la formation professionnelle qu'il aura choisie à l'ERSUMA. Sans être exhaustive, la présente liste donne un aperçu des différentes possibilités de débouchés par diplôme et certificat.

Pour le CMO : médiateur ; conciliateur ; conseils en médiation/conciliation ; promoteurs, dirigeants, gestionnaires d'institution de médiation ou de conciliation et toute profession liée à la médiation ou à la conciliation.

Pour le CAO : arbitre ; secrétaire de tribunal arbitral ; conseils en arbitrage ; promoteurs, dirigeants, gestionnaires d'institution d'arbitrage ; experts dans le cadre d'arbitrage ; et toute profession liée à l'arbitrage.

Pour le DSGE-AE : administrateurs d'entreprise ; promoteurs et chefs d'entreprise ; membre du conseil d'administration de banques, d'établissements financiers décentralisés, de fonds d'investissements ; cadres et agents d'administration de sociétés commerciales des secteurs public et privé, des organisations professionnelles, des partenaires au développement, des bailleurs de fonds et institutions continentales et internationales et toute profession liée à la gouvernance d'entreprise.

Pour le DSPO-PE : collaborateurs d'avocats et dans les études d'huissiers de justice et dans toute autre profession libérale ; cadres et agents de recouvrement des banques, d'établissements financiers décentralisés, de fonds d'investissements ; juristes chargés du recouvrement dans les entreprises ; cadres et agents des secteurs public et privé, des organisations professionnelles, des partenaires au développement, des banques d'affaires, des fonds d'investissement, des organismes boursiers, des sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) et toute profession liée aux procédures d'exécution.

9- Question

Est-il possible de s'inscrire et de suivre deux ou trois formations simultanément afin d'obtenir les diplômes correspondants : les DS, CAO & CMO qui m'intéressent ?

Réponse

Les cours se déroulant aux mêmes heures et périodes, une telle simultanéité n'est pas possible. On ne peut donc s'inscrire qu'à une seule de ces formations de moyen ou long terme.

10- Question

Y-a-t-il des mesures d'accompagnement pour les étudiants étrangers qui arriveront faire leur formation à Porto-Novo ?

Réponse

La recherche de bourses et financements de la formation est à la charge de l'auditeur.

11- Question

Dans quelles conditions se font les contrôles de connaissances et les examens ?

Réponse

Les contrôles continus et examens sont obligatoires et doivent être passés aux dates et heures prévues à cet effet. Ils se font en ligne sur la plateforme Espace Numérique de Formation (ENF) de l'ERSUMA, en cours ou à la fin de chaque module. Il en sera de même pour la session écrite de l'examen final de fin de formation.

En revanche, l'examen de soutenance se fait en ligne par visioconférence Zoom.

Les soutenances se font au siège de la CCJA à Abidjan lors du séjour en présentiel d'une (01) semaine pour les auditeurs en **CAO et CMO**.

12- Question

J'aimerais postuler à ces programmes ; comment m'y prendre ?

Réponse

Vous pouvez vous inscrire en suivant le lien SIGWEB-ERSUMA :

→ <https://sigweb.ersuma.org/catalogue/dsc-ohada>

Voir également le communiqué et le document des modalités pratiques sur le site de l'OHADA www.ohada.org

Nous contacter :

ERSUMA-OHADA

Tél : +229 01 97 97 05 37

Courriel : ersuma@ohada.org

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »